

Secrétariat général
Service des affaires financières et immobilières

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avenant n° 3 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)

Entre :

Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par Mme. Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, en sa qualité de responsable du programme 218, désigné sous le terme de « délégrant », d'une part,

Et :

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), représenté par Mme Virginie MADELIN, en sa qualité de directrice de l'IGPDE, désigné sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Vu la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'IGPDE *via* le fonds de transformation ministériel du Secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM) signée le 17 février 2020 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) signé le 18 juin 2020 ;

Vu l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) signé le 16 octobre 2020.

Article 1^{er}

Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'actualiser l'annexe à la convention de délégation de gestion signée le 17 février 2020 qui désigne les projets et le montant de leur financement retenus par le délégrant dans le cadre du fonds de transformation ministériel du Secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM).

Article 2

Obligations du délégrant

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention de référence.

Fait à Paris, le 13 novembre 2020.

Pour Secrétariat général des ministères
économiques et financiers :
THIERRY PERNIN

Pour l'Institut de la gestion publique
et du développement économique :
LAURENT OBRECHT

ANNEXE

À L'AVENANT N° 3 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS DE L'IGPDE VIA LE FONDS DE TRANSFORMATION MINISTÉRIEL

DIRECTION	PROJET	MONTANTS		UO	ACTIVITÉ	PAM
		AE 2020 (en euros)	CP 2020 (en euros)			
IGPDE	Salles innovantes	62 375	62 375	0218-CESG-CMOD	021813010101	07-FIN-21800032510
IGPDE	Bagheera	400 000	400 000			07-FIN-21800032511
IGPDE	Vidéo formation	65 625	62 625			07-FIN-21800032541
IGPDE	Formations Data Science	69 000	69 000			07-FIN-21800032563
TOTAL		597 000	597 000			